



DELIBERATION du BUREAU de la Communauté

N° 2025 – B - 047

Séance du 22 octobre 2025

DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA CREUSE POUR LE POSTE DE DIRECTEUR DE LA LECTURE PUBLIQUE

L'an deux mille vingt-cinq, le 22 octobre à 10 heures 30, les membres composant le Bureau de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à Aubusson, sous la présidence de Valérie BERTIN, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement le 14 octobre 2025.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames Valérie BERTIN et Catherine DEBAENST, et Messieurs Denis PRIOURET, Jean-Luc LEGER, Philippe ESTERELLAS, Laurent LHERITIER, Didier TERNAT, Claude BIALOUX et Alain DETOLLE.

ETAIT EXCUSE : Monsieur Stéphane DUCOURTIOUX

M Philippe ESTERELLAS présente le rapport suivant :

Éléments d'appréciation

Le Département de la Creuse dans le cadre du soutien à la lecture publique finance les postes de directeurs de la Lecture Publique à hauteur de 25% du salaire chargé sur 3 ans.

Le poste étant pourvu depuis le 18 juillet 2024, il est envisagé de relancer la demande de subvention au titre de l'année 2025 auprès du Département de la Creuse.

REÇU EN PREFECTURE

le 28/10/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-023-200044014-20251022-2025_B_047-

Éléments financiers

Le plan de financement annuel prévisionnel de ces dépenses est le suivant :

Dépenses	Montant		Montant	Taux
Salaire chargé de la directrice des médiathèques Creuse Grand Sud				
TOTAL	42 778.80 €	TOTAL	42 778.80 €	
			Conseil Départemental	10 694.70 €
			Autofinancement	32 084.10 €

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE :

- **DE VALIDER** le plan de financement prévisionnel,
- **D'AUTORISER** Madame la Présidente à faire la demande de financement afférente auprès du Conseil Départemental de la Creuse.

Ainsi fait et délibéré le 22 octobre 2025 et ont signé les membres présents après lecture faite.
AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'Etat le

PUBLIEE le

